

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Service Santé-Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

MAIRIE DE RONQUEROLLES

SUEZ EAU FRANCE - HAUT DE FRANCE

SYNDICAT DU PLATEAU DU THELLE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

SYNDICAT DU PLATEAU DU THELLE

Commune de : RONQUEROLLES

Prélèvement et analyses du **06/09/2021 à 08h15** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : RONQUEROLLES (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RONQUEROLLES 191 GRANDE RUE - CUISINE

Code point de surveillance : 0000002805 Code installation : 000168 Type d'analyse : CUNIP

Code Sise analyse : 00168086 Référence laboratoire : H.2021.2713-1 Numéro de prélèvement : 09500165522

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ces teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-09500165522 - page : 1)

Le mardi 14 septembre 2021

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Cuivre	0,037	mg/L		2,0		1,0
Plomb	3	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1